

PATRIMOINE NATUREL UNE SOURCE D'ATTRACTIVITÉ POUR TOUS NOS TERRITOIRES

L'ÉDITO



GERMINAL PEIRO
Président du Conseil départemental
de la Dordogne

Après plus de 18 mois de crise sanitaire, la vie sociale et économique reprend progressivement un rythme normal. S'il faut rester vigilant et maintenir nos efforts collectifs afin de contenir les risques d'une nouvelle vague épidémique, nous avons la chance de pouvoir de nouveau partager les moments d'échanges qui nous ont si longtemps fait défaut. Le retour plébiscité de l'événement « Seniors faites du sport ! », le 7 octobre dernier, constitue l'un des meilleurs exemples de ces temps de convivialité retrouvés, à l'image du succès de la 3e Foire du Gabarier organisée en septembre à Castelnaud ou de celui des différents festivals organisés partout en Périgord depuis l'été.

Le Conseil départemental, dont les élus et les agents ont été pleinement mobilisés tout au long de cette période afin de faciliter la vie quotidienne des Périgourdins, voit lui aussi son activité se concentrer

DES PROJETS STRUCTURANTS AU SERVICE DE L'EMPLOI ET DU CADRE DE VIE

de nouveau sur des projets d'aménagement et sur l'accompagnement de la vie associative, culturelle et sportive. L'ouverture de la station trail de l'Auvézère à Saint Mesmin, qui illustre la Une de ce nouveau numéro de Vivre en Périgord, en est un exemple parmi d'autres.

Plus généralement, ce sont des réalisations structurantes que notre collectivité entend mener à bien dans les mois et les années à venir, non seulement pour améliorer votre qualité de vie, mais aussi pour soutenir l'activité de nos entreprises.

En juin dernier, en reconduisant largement la majorité départementale que j'ai le plaisir d'animer, vous avez validé notre volonté de bâtir une Dordogne moderne et attractive.

Je suis persuadé que pour y parvenir, nous devons poursuivre dans la voie que nous avons tracée : œuvrer pour que l'ensemble des territoires du département bénéficient d'aménagements et d'investissements équitablement répartis. C'est pourquoi, en tant que Président de l'Office Périgord Habitat, je souhaite par exemple que la construction de logements neufs se fasse de façon mieux équilibrée entre les communes rurales et celles de l'agglomération périgourdine.

C'est aussi la raison pour laquelle je souhaite que la dimension environnementale soit centrale dans les dossiers que nous portons. C'est le cas dans le projet de création d'un stade d'eaux vives à Bergerac, qui vise à restaurer la continuité écologique de la Dordogne et à produire de l'énergie propre, ou bien dans la réalisation d'un centre départemental de natation à Sarlat.

Il ne peut y avoir de réussite en matière de transition écologique si les pouvoirs publics délaissent par ailleurs les questions d'attractivité économique, de pouvoir d'achat et de dignité sociale. Ces enjeux sont indissociables et requièrent notre entière mobilisation.

De la même façon que nous entendons amplifier notre action en faveur des solidarités humaines et de l'excellence environnementale, nous poursuivons nos efforts en direction de notre jeunesse : proposition de créer un chèque sport spécifique pour cette saison sportive 2021/2022 en faveur des jeunes licenciés afin d'encourager la reprise d'activité des clubs, déploiement de la restauration bio, locale et du « fait maison » dans les collèges gérés par le Département, accompagnement pédagogique renforcé à travers différentes initiatives...

C'est ainsi, en privilégiant la recherche de solutions concrètes et partagées, qui soient à la fois innovantes et équilibrées, que nous parviendrons à relever les défis de notre époque.

Soyez assurés que c'est ce à quoi le Conseil départemental s'attèle chaque jour.

Très cordialement
G. Peiro

Station trail de l'Auvézère à Saint-Mesmin

Sommaire

- 2 | L'ACTUALITÉ EN PÉRIGORD
- 3 | SAISON TOURISTIQUE 2021 : LA CLIENTÈLE FRANÇAISE AU RENDEZ-VOUS
- 4 | LA DORDOGNE AMÉNAGE DES STATIONS DE TRAIL POUR RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ
- 5 | AIDES À LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS : LIMITER L'IMPACT DE L'AUGMENTATION DE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE SUR LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES
- 6 | LA RÉSIDENCE INTER-GÉNÉRATIONNELLE « LE VILL@GE » DE BERGERAC : UN BEL EXEMPLE DE « VIVRE ENSEMBLE »
- 6 | DES CENTRES BOURGS RÉNOVÉS ET ATTRACTIFS POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE
- 6 | FLEURISSEMENT : DEUX LABELS POUR UN MÊME OBJECTIF
- 7 | CULTURE : DES SOURIS, DES HOMMES, JACOMINUS ET CIE RÉBECCA DAUTREMER
- 7 | LA VIE SOUTERRAINE CAMILLE LAUVAUD
- 8 | RETOUR EN IMAGES : SÉNIORS, FAITES DU SPORT

CULTURE
DU 18 OCTOBRE AU 19 NOVEMBRE 2021

Dites-nous tout sur vos habitudes et vos envies

Musique
Cinéma
Théâtre
Télévision
Lecture
Internet...

Répondez à la GRANDE ENQUÊTE en ligne pour mieux répondre à vos attentes

<https://bit.ly/3mLBgvN>



FOIRE DU GABARIER À CASTELNAUD-LA-CHAPELLE : PRÈS DE 1000 VISITEURS AU RENDEZ-VOUS DE L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

Samedi 25 septembre, le Conseil départemental de la Dordogne organisait la 3e Foire du Gabarier consacrée au climat, aux mobilités, à la biodiversité et aux énergies. Animations ludiques et musicales, expositions, démonstrations, débats autour des thèmes du changement climatique : « Savoir d'où l'on vient, pour savoir où l'on va » et du « 100% bio et local à la cantine : quelles solutions pour préserver la santé de nos enfants ? »...

Autant de moments d'échanges et de découvertes au fil de cette journée conviviale qui a permis de mettre en avant les initiatives locales et sensibiliser toute la famille au développement durable et à l'excellence environnementale !

Près d'un millier de personnes a pris part à cette manifestation qui devrait être reconduite l'an prochain.



LA DORDOGNE CONFORTE SON STATUT DE « TERRE DE TOURNAGES »



Grâce à la richesse de ses décors, au travail d'accompagnement efficace mené par son Bureau d'accueil des tournages (BAT) et à son fonds de soutien à la création, le Département peut s'enorgueillir d'être une destination privilégiée des producteurs et réalisateurs. La Dordogne accueille chaque année une centaine de jours de tournages. Courts et longs-métrages de fiction d'animation ou documentaire, séries, téléfilms, documentaires, tous les genres sont représentés, des mastodontes du box-office aux productions plus confidentielles.

Après notamment *The Last Duel* de Ridley Scott tourné en Dordogne l'an dernier, la Dordogne va accueillir de nombreux tournages d'ici la fin de l'année, dont *Les Enfants des Justes*, adaptation du roman éponyme de Christian Signol, réalisé par Fabien Onteniente, plus connu pour *Camping*, qui a fait le choix audacieux de s'attaquer au film historique. Le film, qui réunit Mathilde Seigner, Gérard Lanvin ou encore Philippe Torreton, produit par 3e œil Story (Mediawan) et accompagné par le Conseil départemental, sera à découvrir sur France 2 dans le courant du second trimestre 2022.

TROPHÉES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : LE TERRITOIRE FOURMILLE D'INITIATIVES LOCALES



La deuxième édition des Trophées du Développement durable a distingué dix initiatives locales qui s'inscrivent dans la transition écologique et qui guident les bonnes pratiques d'un développement respectueux des richesses du territoire. Prendre en compte le développement durable dans ses trois dimensions (l'environnement, l'économie, le social), favoriser l'émergence et l'expérimentation de projets locaux ; encourager la conduite du changement pour un développement durable ; valoriser des projets pilotes et des pratiques « exemplaires » menés par des acteurs périgourds et partager leurs expériences, tels sont les objectifs poursuivis par ces Trophées. Pour cette nouvelle édition, désormais ouverte aux écoles primaires et aux collèges, 35 dossiers ont été déposés : 4 par des entreprises, 5 par des collectivités, 19 par des associations, 3 par des écoles primaires et 4 par des collèges.

Retrouvez la liste des lauréats sur www.dordogne.fr

Retrouvez la liste des lauréats sur www.dordogne.fr

MISE À L'HONNEUR DES ATHLÈTES PÉRIGOURDINS AYANT PARTICIPÉ AUX JO DE TOKYO



Une réception en l'honneur des athlètes périgourds ayant participé aux Jeux olympiques de Tokyo 2020 était organisée vendredi 24 septembre dans les Grands salons de la préfecture. L'occasion pour le Conseil départemental de réaffirmer son engagement en faveur du sport pour tous et partout.

Camille Grassineau et Carla Neisen, médaillées d'argent au rugby féminin à 7, la kayakiste Manon Hostens, pluri-finaliste des épreuves de courses en ligne... Point commun de ces athlètes ? Avoir porté haut les couleurs du Périgord cet été lors des Jeux olympiques de Tokyo 2020.

Cette cérémonie à laquelle participaient la plupart des acteurs du monde sportif périgourdin était également l'occasion de mettre en lumière l'engagement de la collectivité en faveur du paralympisme et de rendre hommage à l'ambassadeur périgourdin Joël Jeannot, multimédaillé paralympique.

Alors que se profilent les Jeux olympiques de Paris 2024 pour lesquels le Département de la Dordogne est fortement engagé, le sport périgourdin est particulièrement performant, ce qui n'a pas manqué d'être souligné au cours de la soirée : illustration avec Lionel Roye, qui est devenu vice-champion du monde de Triathlon (longue distance/+40 ans) à Almere (Pays-Bas) le 12 septembre, Yohan Durand, titré champion de France de semi-marathon le 19 septembre aux Sables d'Olonne ou encore Mijanou Marty, championne de France de tennis des plus de 80 ans, qui vient, en tant que capitaine de l'équipe de France, d'être sacrée championne du monde à Majorque (Espagne).

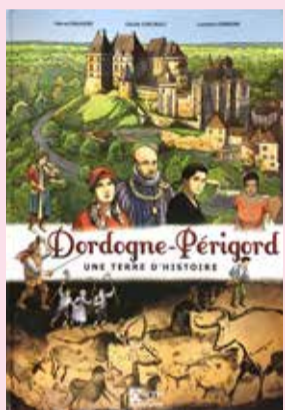
LASCAUX 3 SE RÉINVENTE POUR UN NOUVEAU TOUR DU MONDE

Après une première tournée mondiale qui aura parcouru quatre continents et conquis plus d'un million de visiteurs, Lascaux 3 repart pour une nouvelle aventure dans une nouvelle dimension : la grotte va se révéler au public dans son intégralité grâce à une expérience de réalité virtuelle. Cette nouvelle version de Lascaux 3 a été développée à l'Atelier des fac-similés du Périgord (AFSP) à Montignac, grâce au travail de l'agence creative Chipoy Juan. Le parti pris est de proposer au public une immersion en 3D inédite, via un casque de réalité virtuelle. Plus compacte et plus modulable, cette nouvelle version de Lascaux 3 sera à découvrir en première mondiale sous le titre « Lascaux Expériences », au Préhistoricum de Liège en Belgique du 3 décembre 2021 au 31 mai 2022, avant de partir pour un nouveau tour du monde.



© Adobe Stock

**L'HISTOIRE DE LA DORDOGNE
EN BANDE DESSINÉE**
OFFERTE À L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES DE 6^E



Tous les élèves de sixième, soit près de 3300 collégiens de Dordogne, se verront offrir par le Département en décembre prochain, « Dordogne-Périgord, une terre d'histoire », une bande dessinée publiée par les éditions du Signe, qui retrace l'histoire de notre département à travers un panorama encyclopédique de son passé, des origines de l'Humanité jusqu'à nos jours. Réalisée par Cécile Chicault, illustratrice, Lorenzo Chiavini, illustrateur, et Hervé Pauvert, scénariste, cette bande dessinée met notamment en exergue quelques grands évènements et personnages qui ont marqué l'histoire du Périgord à travers le paléolithique, les troubadours ou encore Joséphine Baker.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
DES AIDES À DES ENTREPRISES VOTÉES
LORS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 OCTOBRE

Dans le cadre de sa politique de soutien au développement économique et à la promotion de son territoire, le Département a décidé, à l'occasion de sa dernière commission permanente, d'accompagner 13 entreprises (7 dans le secteur agroalimentaire et 6 dans le secteur du bois) dans le développement de leur activité. Les entreprises concernées sont : CANARD'OR à Saint-Paul-la-Roche, BOUNICHOU à Saint-Cyprien, Ô SACRÉ PAIN à Saint-Crépin-et-Carlucet, DELANES Rudy à Lamonzie-Saint-Martin, DECOUP'FABRE à Montferrand-du-Périgord, ESPACE BOIS 24 à Journiac, SCIERIE PARQUETERIE MAZE à Segonzac, LA FEUILLARDIERE LABRUNIE à Domme, TERRE ET PAYSAGE à Saint-Geniès, CHOURY à Sarliac-sur-l'Isle, CCM COMTE AUDIBERTI à Sigoulès-et-Flaugeac. Des Opérations Collectives en Milieu Rural (OCMR) sont également réalisées au Pays du Périgord Vert. Il s'agit de les aider à acquérir du matériel et leur permettre ainsi de moderniser leurs espaces de fabrication et de vente, d'optimiser ou accroître leur production. Le montant global de ces aides s'élève à 167.019 €.

INAUGURATION
DU ROND-POINT DES COQUELICOTS À TRÉLISSAC



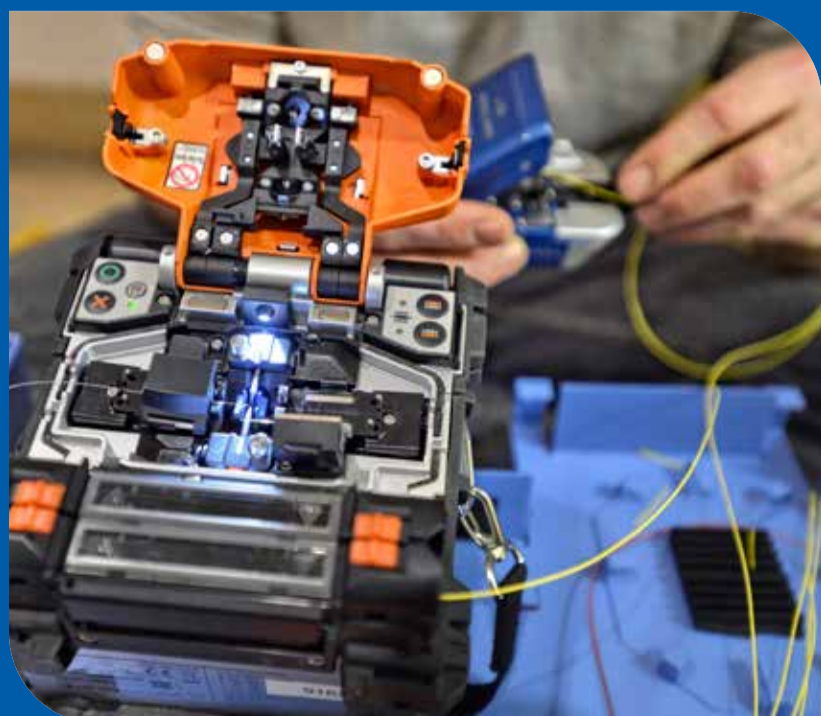
Jeudi 23 septembre 2021, le rond-point des Coquelicots était inauguré à Trélissac. Un peu moins de quatre mois auront suffi pour créer ce nouveau carrefour giratoire sur la RD 6021 à Trélissac, avec un minimum d'impact sur la circulation de ce secteur où passent plus de 20 000 véhicules par jour. Situé à proximité de la zone d'activités commerciales de la Feuilleraie, sa construction répond à une nécessité de sécurité routière liée notamment à la réalisation et à l'implantation d'un ensemble commercial en bordure de RD 6021 qui doit générer un trafic en entrée et sortie plus important sur la route départementale. Petite particularité du projet, celui-ci a été conduit sous maîtrise d'ouvrage du Département mais son coût est supporté par le promoteur de la nouvelle zone commerciale, la SCI Moulin des Mounards, propriétaire pour partie des emprises occupées par la nouvelle infrastructure routière et ses dépendances. Dans le cadre des travaux, le Conseil départemental a réalisé des traversées sécurisées pour les modes de déplacements doux (cycles et piétons).

Mode d'emploi

**LA FIBRE ARRIVE CHEZ MOI :
COMMENT EN BÉNÉFICIER ?**

En préalable, il faut s'assurer que votre domicile est bien raccordé au réseau local, c'est-à-dire que la fibre optique a bien été déployée jusqu'à votre adresse. Ce maillage du territoire départemental pour installer le réseau en domaine public est en cours de réalisation par le syndicat mixte du Périgord numérique (vous pouvez suivre l'avancée des travaux en consultant le site www.perigordnumerique.fr).

Pour savoir précisément si ce réseau public est bien arrivé près de chez vous, vous pouvez vous connecter à <https://nathd.fr/eligibilite/> Entrez votre adresse. Si une pastille verte apparaît, c'est que vous avez bien accès à la fibre.



Il vous reste alors à vous abonner auprès d'un opérateur ou à contacter votre opérateur pour être raccordé. Vous devrez prendre rendez-vous avec un technicien qui viendra installer la fibre chez vous, en votre présence. (4 semaines en moyenne sont nécessaires après votre abonnement auprès d'un opérateur ou après l'arrivée du réseau en bas de chez vous).

Le raccordement réalisé par le technicien consiste à faire passer un câble de fibre optique en provenance de la rue jusqu'à l'intérieur du logement ou du local professionnel et à installer une prise optique sur laquelle sera branchée la box de l'opérateur. Pour avoir des informations spécifiques concernant les raccordements, vous pouvez consulter la page : <https://nathd.fr/raccordement/>

Dès lors, vous disposerez de la fibre optique chez vous et vous pourrez accéder aux services les plus rapides et les plus performants.

SAISON TOURISTIQUE 2021 : LA CLIENTÈLE FRANÇAISE AU RENDEZ-VOUS

Avec une avant saison maussade, la saison touristique 2021 partait du mauvais pied... Et pourtant, la Dordogne a bien tiré son épingle du jeu et les résultats du cru estival 2021 se sont avérés à la hauteur des espérances.



LASCAUX 4 - © Philippe Roi

La saison 2021 avait mal commencé avec une pandémie toujours inquiétante, une météo pluvieuse, un mois de juillet qui a mis du temps à démarrer, une absence remarquable des étrangers et la mise en place du passe sanitaire. Les touristes sont donc arrivés plus tardivement, confirmant une tendance déjà amorcée ces derniers temps : le département de la Dordogne conserve un fort pouvoir de séduction sur les vacanciers français puisqu'il figure dans le palmarès des 10 destinations les plus demandées. L'absence des étrangers constatée cette année, même si les touristes européens ont fait un timide retour, a été compensée par la présence forte des touristes français.

A l'heure des premiers bilans, on constate un changement dans les comportements des clientèles qui sont de plus en plus nombreuses à rechercher davantage d'activités de pleine nature. L'écotourisme et le tourisme vert deviennent la norme avec la quête d'offres mettant

en avant les circuits courts, la consommation locale et la recherche d'authenticité.

Le changement est également visible dans leurs usages et leurs motivations de séjour avec une recherche d'hébergements individuels tels les gîtes ou les locations de maisons. Une tendance à des séjours plus longs s'est également dégagée.

Côté professionnels de l'hébergement, les hôteliers constatent un mois de juillet en demi-teinte et un bon mois d'août. Chez les gérants de camping, le bilan est « plutôt positif » grâce au mois d'août qui a redonné des couleurs à la saison.

Pour la SEMITOUR, le constat est le même concernant le profil de la clientèle : un net recul des étrangers. Cette clientèle a clairement manqué. A contrario, tout le monde s'accorde à dire que la fréquentation des touristes français a été excellente.

Les sites de destination comme Lascaux 4 n'ont pas été impactés par la mise en place du passe sanitaire, alors que des sites comme Biron ou Bourdeilles ont davantage souffert.

Les visiteurs ont montré une appétence pour les expériences sortant de l'ordinaire : les visites « spéciales » proposées sur les différents sites ont été fort appréciées et ont connu de très belles fréquentations (visites et soirées Prestige à Lascaux 4, visites théâtralisées au château de Bourdeilles, visites à la lampe-tempête au Grand Roc...), un réel succès également pour « l'escape game » en réalité virtuelle au château de Bourdeilles.

Quant à l'arrière saison, elle a démarré timidement mais, comme pendant tout l'été, la tendance est désormais à la réservation de dernière minute avec un « effet météo indéniable »...



Sylvie Chevallier,
Vice-présidente du Conseil départemental
en charge du tourisme,
Conseillère départementale du canton
Sud-Bergeracois

« Comme l'an passé, le Conseil départemental a donné un coup de pouce décisif à la promotion de la destination Dordogne-Périgord : les campagnes TV nationales que nous avons financées ont permis de toucher plus de 12 millions de téléspectateurs en mars et juin 2021. Par ricochet, elles ont suscité l'intérêt de la presse nationale en mettant la Dordogne en avant dès le mois de mars. En complément, l'émission « le Village préféré des Français » (Homme comptait parmi les villages en compétition) également sponsorisée par le Département, a touché plus de 2,4 millions de téléspectateurs et a suscité d'importantes retombées médiatiques pour Homme et sa région, avec une affluence record en 2021 ! »

LA DORDOGNE AMÉNAGE DES STATIONS DE TRAIL POUR RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ

ISLE LOUE AUVÉZÈRE

TRAIL
DORDOGNE-PÉRIGORD



Le Conseil départemental de la Dordogne a ouvert sa première station « Dordogne Périgord trail » à Saint-Mesmin. Ce nouvel aménagement, qui en appelle d'autres du même type répartis sur l'ensemble du territoire, vient renforcer l'attractivité du territoire, tant sur le plan sportif que touristique.

Depuis une dizaine d'années, la course à pied en pleine nature, le « trail-running », connaît un engouement important. La Dordogne, riche d'une multitude de terrains de pratique grâce à sa topographie, n'échappe pas à ce phénomène. C'est ce qui a conduit le Conseil départemental à développer le concept « Dordogne Périgord Trail ».

Objectif poursuivi par la collectivité : développer des itinéraires de trail-running balisés sur les plus beaux sentiers de Dordogne, tout en respectant le droit de la propriété privée et en considérant les enjeux environnementaux et sociaux.

Comme pour les pistes de ski, le concept se décline avec un code couleur (vert, bleu, rouge et noir) définissant la difficulté des parcours, de facile à très difficile. Tous les itinéraires sont en boucle. Le projet doit comporter a minima 3 niveaux de difficulté, 4 parcours et 40 km de parcours cumulés. La cotation est définie par un ensemble de critères : la distance, le dénivelé positif cumulé, la technicité et la caractéristique des sentiers empruntés.

Autre spécificité du concept « Dordogne Périgord Trail » : les parcours ne doivent pas emprunter plus de 20% de routes.

À PIED OU À VTT

La Dordogne offrant une topographie variée et propice à ce type de pratique, la station « Dordogne Périgord Trail » s'adapte, renforce et valorise ainsi les plus belles côtes des parcours par un panneautage dédié, valorisant sa distance, son dénivelé positif et sa pente moyenne. Les parcours sont balisés par une signalétique spécifique et durable qui a pour objectif de guider les pratiquants. Celle-ci est réfléchiante pour une pratique de nuit.

Cet équipement n'est pas exclusivement ouvert à la pratique du trail-running ; aussi, ces tracés peuvent bénéficier aux amoureux de la randonnée pédestre et du VTT.

Au-delà de sa vocation sportive, ce concept a également pour objectif de valoriser le territoire d'accueil. Ainsi, les patrimoines paysagers et historiques sont mis en avant tout au long des parcours : points de vue, rivières, vallées, petit et grand patrimoine...

UNE PREMIÈRE DANS LES GORGES DE L'AUVÉZÈRE

C'est donc à Saint-Mesmin, au cœur des Gorges de l'Auvézère qu'a été conçue la première station Dordogne Périgord Trail Isle-Loue-Auvézère en Périgord, en collaboration étroite avec la Communauté de communes. La commune de Saint-Mesmin a saisi l'opportunité offerte par le projet en réhabilitant une maison en gîte communal.

Cet hébergement est équipé de sanitaires et d'une salle « hors sac » qui bénéficient aux trailers, vététistes et randonneurs. La commune a également aménagé un nouveau parking.

**4 STATIONS
SUPPLÉMENTAIRES
EN PRÉPARATION**



La direction des Sports et de la Jeunesse du Conseil départemental est à l'œuvre pour développer le concept de « Dordogne Périgord trail » sur l'ensemble du territoire. Ainsi, une autre station verra le jour à Bayac (Bergeracois) au cours du premier trimestre 2022. Suivront Sarlat, puis dans un second temps Champcevinel et Villamblard.

AIDES À LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS : LIMITER L'IMPACT DE L'AUGMENTATION DE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE SUR LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES

Un parc immobilier ancien, des familles souvent propriétaires de leur logement mais aux revenus faibles, une population à la moyenne d'âge assez élevée, telle se présente la situation du logement en Dordogne.

Anticipant l'augmentation très importante du prix du gaz et de l'électricité, le Conseil départemental a mis en place, il y a maintenant plusieurs années, une politique active visant à maintenir le pouvoir d'achat des ménages en luttant contre les « passoires thermiques ».

Des aides, destinées aux propriétaires occupants aux revenus modestes ou aux propriétaires bailleurs, sont donc prévues pour la rénovation thermique des logements, ainsi que pour la mise aux normes de l'assainissement individuel, la mise aux normes électriques, la rénovation de toitures et de façades.

Elles permettent également de réaliser des travaux pour qu'un logement réponde aux normes de décence.

Logement : un budget de solidarité

Le logement en Dordogne, c'est :

- Sur le budget propre du Conseil départemental :
- 1,3 M€ en 2021 pour Périgord Habitat, bailleur social départemental,
- 2 M€ depuis 2014 pour la rénovation énergétique de logements appartenant à des propriétaires occupants modestes ou très modestes,
- 1 M€ votés au Budget supplémentaire 2020 dans le cadre du plan de relance pour l'habitat.
- En outre, le Département gère par délégation 13 M€ des fonds de l'Etat, au titre de la délégation des aides à la pierre, pour les propriétaires occupants et bailleurs et plusieurs centaines de logements appartenant aux bailleurs sociaux, 857 exactement.

Vous souhaitez moderniser votre logement ?

Ces coordonnées vous seront utiles si vous avez un projet d'adaptation ou de rénovation :

Tout d'abord, pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide, vous pouvez vous adresser au Service Départemental de l'Habitat du Conseil départemental, également gestionnaire des crédits de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat au **05 53 45 45 80** ou **cd24@dordogne.fr**

Vous pouvez également utiliser le simulateur de l'Observatoire Départemental de l'Habitat en tapant **www.habitat.dordogne.fr**

Mise en place début 2021 avec l'aide du Conseil départemental, la plateforme de rénovation énergétique Dordogne-Périgord répond à toutes vos questions d'économies d'énergie au **05 53 09 89 89**.

Propriétaires, vous pouvez obtenir des conseils en matière d'aménagement auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Dordogne (CAUE), organisme adossé au Conseil départemental au **05 53 08 37 13**.

Enfin, propriétaire ou locataire, si vous avez besoin d'un renseignement juridique, réglementaire ou fiscal, l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) - répond à toutes vos questions au **05 53 09 89 89**.



Juliette Nevers,

Vice-présidente du Conseil départemental chargée de l'Habitat,
Conseillère départementale
du Périgord Vert Nontronnais

« Le Département s'engage à permettre l'accès à un logement décent pour tous en prenant en compte la situation des plus fragiles, des ménages à revenus modestes, des personnes âgées ou handicapées. Par ses compétences directes ou en s'appuyant sur ses partenaires, le Département intervient sur la construction ou la rénovation du logement social, les aides à l'amélioration et l'adaptation de l'habitat pour les propriétaires, la rénovation thermique, la lutte contre l'insalubrité. Le logement est au cœur du projet politique des élus de la Majorité départementale ».

LA RÉSIDENCE INTER-GÉNÉRATIONNELLE « LE VILL@GE » DE BERGERAC : UN BEL EXEMPLE DE « VIVRE ENSEMBLE »



Construite par Périgord Habitat, le bailleur social départemental, la résidence « le Vill@ge », située dans un quartier résidentiel de la rive gauche de Bergerac, est composée de 26 logements, allant du T1 au T3, tous de plain-pied et dotés de jardinets.

L'originalité de cette réalisation réside dans le mixage des générations : « L'objectif est de faire vivre ensemble plusieurs générations, de façon à sortir nos aînés de l'isolement auquel ils peuvent être confrontés et qu'ils craignent par dessus tout » déclare Germinal Peiro, Président de Périgord Habitat.

Un soin particulier a été apporté à la qualité de l'environnement et des équipements intérieurs : des cheminements ombragés relient les maisons entre elles, favorisant les visites de voisinage, des bancs installés invitent à la conversation, le boulodrome incite à la pratique conviviale de la pétanque et à l'intérieur, tout a été conçu pour faciliter la vie des locataires, y compris ceux à mobilité réduite : poignées ergonomiques et portes coulissantes, par exemple.

Bref, une belle réussite qui témoigne de la volonté de proposer aux Périgourdins un cadre de vie non seulement de qualité mais également solidaire et centré sur l'humain.



DES CENTRES BOURGS RÉNOVÉS ET ATTRACTIFS POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

Parce qu'il est le troisième département le plus vaste de France, la Dordogne compte un nombre élevé de communes (505) qui comprennent quasiment toutes un bourg, lieu central de la vie communale.

Par vocation et tradition, cet espace concentre les services et équipements destinés à la population et rassemble les commerces et activités de toutes natures. En drainant les habitants d'une commune, voire de plusieurs, le bourg forme le centre névralgique de la vie sociale. C'est bien dans ces cœurs de villes et de villages, autour de l'école, de la mairie, de la salle des fêtes, du marché, d'un commerce ou d'une aire de jeux et de sports, que se nouent et se cultivent les relations entre habitants d'une même commune. Par ailleurs, la qualité du patrimoine de nos

bourgs attire des visiteurs sensibles à l'authenticité et à la beauté de notre bâti.

Cependant, la vitalité et l'attractivité de nos centres bourgs n'est jamais définitivement acquise. Afin de lutter contre les phénomènes de désertification rurale et de promouvoir le développement local, le Département a fait le choix, d'une part, d'accompagner, par le biais de l'Agence technique départementale (ATD 24) qu'il a créée, le montage de projets d'aménagements et d'équipements communaux et intercommunaux et, d'autre part, de participer à leur financement. Cet engagement ne s'inscrit pas dans le champ des compétences obligatoires dont le Département a la charge, mais résulte bien d'une volonté affirmée des élus départementaux.

Aides départementales pour l'aménagement des bourgs

Parmi les nombreuses aides dédiées aux communes et communautés de communes et d'agglomération figurent celles spécifiquement consacrées à l'aménagement des bourgs et au réaménagement des traverses. Celles-ci contribuent à la requalification du « paysage urbain », qu'il s'agisse de l'éclairage ou du mobilier par exemple, et à la remise à niveau des voies de circulation piétonne et routière, étapes indispensables d'une démarche globale de revalorisation du centre bourg.

Pour la période 2016-2020, le Département aura ainsi financé à hauteur de 11 221 890 € des travaux d'aménagement à ce double titre.



Aménagement de la place de l'église de Saint-Germain du Salembre



Stéphane Dobbels,
Président délégué de l'ATD 24,
Conseiller départemental du canton
de Trélissac

« Véritable outil de mutualisation fondé sur le principe de la solidarité départementale, l'Agence technique départementale permet de faire bénéficier l'ensemble des collectivités adhérentes d'une expertise solide et reconnue sur un grand nombre de leurs projets recouvrant une multitude de champs (architecture, paysage, voirie, assainissement collectif, etc.). »

DEUX LABELS POUR UN MÊME OBJECTIF



Avec ses terroirs contrastés et le chapelet de ses villes et villages à l'histoire multiséculaire, la Dordogne offre un patrimoine naturel et bâti exceptionnel. Autants d'atouts à préserver et à promouvoir afin d'embellir le cadre de vie des Périgourdiens et de donner envie aux visiteurs de passage de venir s'y installer.

Dans cette perspective, deux labels de caractère national contribuent à la reconnaissance des efforts engagés localement pour l'amélioration de la qualité de vie. Le plus célèbre des deux, celui attribué aux « villes et villages fleuris » vise, dans un souci de protection de l'environnement et de respect des paysages, à mettre en valeur tous les charmes de nos bourgs.

Le Département – par le biais de son Pôle Paysage et Espaces verts – a fait le choix de s'investir auprès des communes afin de les accompagner en vue

de l'obtention du label mais aussi une fois celui-ci décroché. Cette approche individualisée se décline en fonction du niveau et des ambitions de chacune sur la base d'une feuille de route commune qui repose sur un trépied : gérer, aménager et fleurir au naturel. Dans ce but, le Département a tissé un solide réseau d'acteurs permettant de mutualiser les compétences avec, par exemple, la mise à disposition d'une assistance technique ou des échanges et retours d'expériences dans le cadre de formations et rencontres. Ce travail partenarial fait aussi écho aux initiatives départementales proposées aux collectivités comme aux particuliers : la charte Zéro pesticide, le guide de gestion raisonnée des bords de routes, l'opération « Jardiner au naturel » ou encore la charte de l'Arbre.

Grâce à cette palette d'actions, une véritable dynamique a été enclenchée à l'échelle du département. Le nombre de communes labellisées a quasiment doublé en cinq ans. Près d'une cinquantaine ont

à ce jour obtenu le précieux label et, parmi elles, plusieurs font référence à l'échelle départementale, régionale et nationale. Pour saluer l'exemplarité de sa démarche d'accompagnement, le Département de la Dordogne a été lui-même labellisé « Département fleuri » pour la première fois il y a cinq ans, distinction de nouveau accordée cette année !

Au-delà du fleurissement, ces labels récompensent une vision globale d'aménagement des espaces élaborée par les élus locaux et mise en œuvre par les agents des collectivités et les particuliers. Cette orientation s'inscrit en résonance parfaite avec la stratégie départementale d'excellence environnementale et concourt à valoriser l'image de la Dordogne, à favoriser son développement touristique et à dynamiser son économie.



Visite des Jardins de l'Imaginaire à Terrasson-Lavilledieu (voyage d'étude VVF)



Limeuil, vue depuis les jardins panoramiques © Au Fil du Temps



Saint-Jean-de-Côle

DES SOURIS, DES HOMMES, JACOMINUS ET CIE

RÉBECCA DAUTREMER

Depuis plus de vingt ans, Rébecca Dautremer ne cesse d'enchanter ses lecteurs, petits et grands, avec ses images oniriques, ses cadrages originaux, sa maîtrise de la couleur et de la composition. Outre ses albums illustrés, maintes fois récompensés – Prix Sorcière pour *L'amoureux* (2004), Grand Prix de l'illustration pour *Les riches heures de Jacominus Gainsborough* (2019), *Pépète du livre* illustré à Montreuil pour *Midi pile* (2019), etc. – l'artiste a également travaillé pour la publicité, réalisé des pochettes de disques, assuré la direction artistique du film d'animation *Kerity*, la maison des contes, conçu des costumes et des décors pour le théâtre...

L'exposition présentée à Périgueux par l'Agence culturelle départementale, réalisée grâce aux prêts de l'artiste et de la galerie Robillard, nous invite à découvrir cette œuvre prolifique, qui s'étend volontiers au-delà du papier aquarelle des planches originales pour prendre la forme de volumes et même de sons. L'exposition réunit une sélection d'illustrations issues de différents ouvrages : *Midi pile*, *Jacominus*, *Babayaga*, *Des souris et des hommes*, ou encore *Kerity* dont on peut aussi observer la maison, reproduite en maquette.

Généreuse et surprenante, l'artiste présente aussi, pour la première fois, *Une toute petite seconde*, dessin monumental réalisé au crayon et à la

peinture, agrémenté de splendides « machines » en bois grâce auxquelles le public découvre chacun des cent personnages composant cette fresque tout en les entendant raconter leur histoire.

Voir, entendre, toucher, rêver... De la grâce et des surprises, c'est la promesse de cette exposition d'exception !

Exposition du 7 octobre au 30 décembre 2021

Espace culturel François Mitterrand
2 place Hoche - 24000 Périgueux
Passé sanitaire obligatoire.

Horaires d'ouverture :

- mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 18h00
- mercredi, samedi de 14h00 à 18h00
- Pendant les vacances scolaires du mardi au samedi de 14h00 à 18h00
- Fermeture vendredi 24 décembre

Visites commentées chaque samedi à 14h et jeudi 4 novembre à 18h30 (sans réservation). Un mardi / une œuvre pour les 6-11 ans, chaque mardi de 16h45 à 17h30 (sauf pendant les vacances scolaires / sans réservation). Ateliers en famille (sur réservation) à 15h00 samedi 27 novembre et mercredi 22 décembre.



LA VIE SOUTERRAINE

CAMILLE LAVAUD

La vie souterraine est le dernier projet de Camille Lavaud, artiste installée en Dordogne. Ce projet prend pour point de départ l'attaque historique d'un train en gare de Neuvic par un groupe de résistants en 1944 et le hold-up de plusieurs milliards de francs, et présente une genèse fictionnelle de ce fait divers sur la période de 1940 à juillet 1944. Ce projet prend la forme d'une bande dessinée, parue le 6 octobre dernier aux éditions Les Requins Marteaux, et de l'exposition accueillie aux Archives départementales, où l'artiste a pu nourrir ses recherches auprès de spécialistes.

L'exposition rassemble des affiches, dessins préparatoires, planches originales et documents authentiques, mêlant ainsi réalité et fiction. Une série de trois films réalisés en 2017 par l'artiste sur les thématiques abordées dans la bande dessinée, ainsi qu'une peinture de grand format créée pour l'occasion, sont également présentés.



Exposition du 19 septembre au 26 novembre 2021

Archives départementales de la Dordogne
9 rue Littré - 24000 Périgueux

Passé sanitaire obligatoire.

Entrée libre du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00.

EXPRESSION DES GROUPE POLITIQUES

SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE, CITOYEN ET APPARENTÉS

A L'IMMOBILISME, PRÉFÉRONS L'ACTION

Le gouvernement veut-il museler les collectivités locales ? La question est légitime, car depuis depuis 2017, il méprise l'esprit de la décentralisation, décide seul et restreint l'autonomie fiscale des communes et des départements.

Rappeler cela ne signifie pas vouloir moins d'État. Au contraire, ce que nous attendons de lui, c'est qu'il maintienne et non qu'il supprime des services publics de proximité et de qualité. C'est qu'il soit moins dans la recherche d'une défiance systématique et davantage dans la solidarité envers celles et ceux qui agissent pour un aménagement ambitieux du territoire comme nous le faisons, à notre échelle, en Dordogne.

Avec Germinal Peiro, nous pensons l'avenir à travers des projets structurants en faveur de l'environnement, de l'économie, du logement aux communes et de l'accès à la culture et au sport.

Croire que l'avenir ne se construirait que dans les grandes métropoles est une erreur manifeste en termes économique et environnemental et bien entendu en terme d'égalité entre citoyens.

C'est pourquoi nous considérons que la modernité s'incarne aujourd'hui par une décentralisation assumée qui définit l'État comme un accompagnateur et non pas comme un censeur.

C'est pourquoi nous refusons toute vision minimaliste de l'action du Conseil départemental que certains, au sein même de l'assemblée départementale cultivent et revendiquent par posture, opportunisme et manque de propositions d'envergure. Cela confinerait à l'immobilisme et à une forme de désertion, au moment où les territoires ruraux ont besoin de solidarité et de l'engagement de tous.

Aussi, vous pouvez compter sur nous pour tenir le cap en faveur d'un département toujours plus dynamique et entreprenant !

Olivier CHABREYROU
Président du groupe
Socialiste, Écologiste, Citoyen et Apparentés



Contact : 05 53 02 20 02
y.le-mao@dordogne.fr

COMMUNISTE, CITOYEN ET ÉCOLOGISTE

NOTRE RESPONSABILITÉ RESTERA DE RÉPONDRE À LA SOUFFRANCE SOCIALE

La Covid-19 a infecté la terre entière, endeuillé des millions de familles, bouleversé nos modes de vie, et même de pensée, quelquefois. Loin des idées reçues, notre Dordogne n'a pas été épargnée.

Le pire c'est que ce virus distille son venin avec ces certitudes vite balayées par la réalité ou alors ces fake news qui peuvent paraître plus vraies que les faits eux-mêmes. Et ce n'est pas en jetant l'anathème sur quiconque ni en stigmatisant que nous sortions vainqueurs du complexe défi qu'il nous a lancé.

Sans tomber dans la sinistrose aiguë ni à l'inverse dans la désinvolture ou le fatalisme, la vigilance est toujours à l'ordre du jour. Elle nous conduit à préparer l'avenir, que nous espérons souriant.

Quoi qu'il en soit, nous en avons la volonté. Et cette volonté n'a pas faibli une seule seconde. Aujourd'hui, cette motivation s'est même renforcée au gré des expériences acquises. Depuis les dernières élections départementales, nous sommes restés mobilisés, car la crise sanitaire ne saurait expliquer un ralentissement de notre engagement, bien au contraire.

Les Périgordins nous obligent à donner le meilleur de nous-mêmes pour répondre à leurs attentes, avec l'appui des agents départementaux. Les difficultés rencontrées ne sauraient entamer notre détermination à ce que la Dordogne soit capable d'allier l'ancien et le nouveau, la mesure et l'ambition, la tradition et la modernité.

Rester nous-mêmes tout en voulant aller plus loin, voilà l'équation qui nous anime pour servir au mieux l'intérêt du plus grand nombre. Et nous tentons de le faire face aux contraintes imposées par les choix gouvernementaux, notamment la réforme du chômage qui va faire exploser le nombre de bénéficiaires du RSA financé en partie par le département au détriment de ses autres compétences.

Bref, nous sommes certains d'une seule chose : en cette période présidentielle qui s'ouvre, l'avenir ne pourra continuer à s'écrire qu'en étant collectivement respectueux, solidaire et mobilisé. C'est tout cela, notre meilleur vaccin.

Jacques AUZOU
Président du groupe
Communiste, Citoyen, Écologiste



Contact : 05 53 02 20 31
l.perea@dordogne.fr

RENOUVEAU DORDOGNE

AMATEURISME OU CYNISME ÉLECTORAL ?

Après ces premiers mois de mandat, l'actualité politique du Département est déjà dense.

Les projets qui ont été annoncés dans le catalogue pré-électoral de M. PEIRO ont été votés, puis instantanément retoqués par le préfet de la Dordogne pour illégalité (piscine de Sarlat, abattoir de Ribérac, société d'étude foncière...).

Ces dossiers, dont nous ne remettons pas en question la pertinence, ont été montés en contradiction avec le partage des compétences des collectivités territoriales. Cet échec résulte-t-il d'un amateurisme criant ou d'un cynisme électoral sans égal ?

La question de la déviation de Beynac a encore fait la couverture de l'actualité judiciaire avec des pénalités de retard qui ne sauraient tarder. Non content d'avoir anticipé les autorisations pour commencer ses travaux, le Président du Département prive les Périgordins de possibilités d'investissements sur le territoire, en préférant des dépenses pour un pont qui ne verra jamais le jour.

Encore une fois, la question de la pertinence de fond de la déviation n'est plus à l'ordre du jour, aujourd'hui nous devons sortir par le haut de cette situation, et surtout à moindre coût.

Combien d'argent public sera encore dépensé, en pure perte, pour encourager l'obstination de M. PEIRO ? Jusqu'à quand un Président de Conseil Départemental se permettra-t-il de mettre sa collectivité, et les habitants qu'il représente, dans l'illégalité la plus complète en refusant de respecter une décision de justice ?

Thierry CIPIERRE
Président du groupe
Renouveau Dordogne



Contact : 05 53 02 59 28
l.guillemot@dordogne.fr

LES RÉPUBLICAINS, DIVERS DROITE ET APPARENTÉS

La dernière session du Conseil Départemental avait pour ordre du jour la présentation des rapports concernant les services départementaux et des services de l'État. Si l'on en croit le Président Peiro notre département se porte on ne peut mieux !

Pourtant si l'on creuse un peu on se rend compte que : la dette continue d'augmenter (451 304 000 € soit 1092 €/hab), il y a une hausse du nombre d'allocataires du RSA (avec 27 millions d'Euros par an non compensés par l'État) et notre département fait une nouvelle fois face à une baisse des effectifs scolaires (900 élèves de moins cette année).

Bref tout cela montre un département en difficulté...

Comme si cela ne suffisait pas, nous devons faire face au « problème Beynac » (24 Millions d'Euros de dépenses pour rien). Le Département a été condamné à remettre en état le site et l'entêtement du Président va probablement nous coûter des indemnités mensuelles de retard.

Et enfin les trois promesses de campagne de l'équipe sortante (le plan piscine, la société foncière commerciale et l'abattoir de Ribérac) viennent d'être dénoncées par le préfet qui a saisi le tribunal administratif. Ces dossiers semblent apparemment ne pas être en adéquation avec la loi NOTRE votée en son temps par le Député Germinal Peiro.

Comme vous le voyez la situation n'est pas brillante. Le temps n'est plus à la campagne, mais nous devons vous rendre compte de la situation.

Comme nous l'avons déjà dit, nous sommes prêts à aider la majorité à sortir de cette ornière. A elle de nous associer aux décisions futures pour les Périgordins et Périgordines..."

Dominique BOUSQUET
Groupe Les Républicains,
Divers Droite et apparentés



Contact : 06 07 82 83 54
f.marty@dordogne.fr

SPORT POUR TOUS ET PARTOUT : LES SÉNIORS MONTRENT L'EXEMPLE



Retour en images sur la quatrième édition de l'opération « Séniors faites du sport » organisée par le Département qui a réuni plusieurs centaines de participants jeudi 7 octobre.

Ouverte aux plus de 60 ans, cette manifestation mêlant des activités sportives adaptées et des ateliers bien-être s'est déroulée sur les cinq sites pleine nature : le Grand Etang de La Jemaye, le Grand Etang de Saint-Estèphe, le lac de Gurson, la base de loisirs de Rouffiac et le Domaine de Campagne.



En Dordogne, les séniors occupent une place importante.



La pratique du sport ne connaît pas d'âge.



Les sites départementaux sont particulièrement bien adaptés et équipés pour une pratique douce et conviviale.



Depuis plusieurs années, le Département a développé des actions spécifiques en direction des séniors.



L'opération « Séniors faites du sport » est souvent montrée en exemple au niveau national.



Le Conseil départemental de la Dordogne a fait de la pratique du sport, pour toutes et tous et partout, un axe essentiel de sa politique sportive.



Le sport est un vecteur pour s'épanouir, s'enrichir, sortir parfois de son isolement, tout en améliorant sa santé.